

Journée du vélo à l'école

J'y participe!

Semaine du 27 au 31 mai 2013

Santé - Mobilité durable - Sécurité routière

La journée du vélo *au collège*

Principes

La première journée nationale du *Vélo à l'École* est organisée par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre du Plan national interministériel de développement de l'usage du vélo.

Cette journée vise à sensibiliser les élèves à l'école et au collège à l'intérêt du vélo comme moyen de déplacement individuel et collectif. L'opération doit permettre de valoriser ou d'initier des approches pédagogiques dans les domaines de l'éducation à la santé, à la sécurité routière ainsi que dans celui de l'environnement et du développement durable.

Les enseignants et leur établissement définissent à l'échelle d'une ou plusieurs classes, sur le temps scolaire, une ou plusieurs actions. Ces actions peuvent prendre la forme d'un projet de sortie à vélo, d'activités pratiques de maîtrise du vélo ou de son entretien, de sensibilisation à la sécurité routière, d'animations sur les apports de l'usage du vélo pour la santé et l'environnement. La définition des activités prend en compte l'âge des élèves concernés. Les possibilités offertes par l'environnement proche seront prioritairement exploitées.

Les nombreux partenaires de l'opération peuvent apporter leur concours aux initiatives locales (vérification du matériel, prêts, conseils, aide à l'encadrement, supports pédagogiques...). N'hésitez pas à les contacter directement ou éventuellement à préciser vos attentes dans le formulaire de participation.

Les correspondants départementaux « sécurité » sont vos interlocuteurs pour vous aider à préparer au mieux cette journée.

Organisation de la journée, précautions

Selon la nature des activités prévues dans le cadre de la journée, certaines précautions doivent être prises.

Le lieu et la nature des activités

Les contraintes sont très variables selon que les activités ont lieu dans l'établissement ou à l'extérieur. Dans l'établissement, l'utilisation des espaces (cours, allées...) relève de l'organisation générale et n'impose aucune démarche particulière. Cela n'exclut pas un recours ponctuel à des partenaires extérieurs, avec l'autorisation du chef d'établissement.

D'une façon générale, les portions du parcours présentant des difficultés trop importantes (trafic soutenu, vitesse trop importante des véhicules, intersections complexes, traversées de routes, ronds-points) sont effectuées à pied en poussant son vélo selon les modalités du déplacement piéton collectif.

La préparation des élèves, le projet pédagogique

Si l'action envisagée comporte des temps de pratique, il conviendra de prendre en compte le niveau de maîtrise individuelle des élèves, leur expérience préalable et la dimension collective de l'activité inhérente au contexte scolaire.

Une réflexion collective sur la sécurité routière, en tant que partage d'espaces de circulation s'exerçant dans le cadre de la responsabilité de chaque usager est indispensable pour donner du sens aux activités. De nombreux supports pédagogiques existent et peuvent être exploités en ce sens. La préparation de la sortie, avec définition de l'itinéraire et repérage des zones « à risques » fait partie également des activités pédagogiques à privilégier. L'identification des aménagements dédiés aux vélos (bandes et pistes cyclables) permet de les inclure autant que possible dans les itinéraires.

Une démarche de projet apportera une plus grande cohérence en permettant de faire le lien entre les contenus d'enseignement, les compétences à développer et à mobiliser, et les activités programmées dans le cadre de la journée. Dans ce cadre, la journée nationale peut être selon le cas, le point de départ du projet, un moment particulier ou son aboutissement.

Le lien avec la préparation aux ASSR

L'usage du vélo est un des quatre grands thèmes des Attestations scolaires de sécurité routière. Le document « comprendre les ASSR » (eduscol.education.fr/education-securite-routiere/comprendre-assr) présente un tableau des sujets liés à la pratique du vélo (dans la circulation, équipements, intersections ...).

Le matériel, les équipements de sécurité

L'utilisation de vélos personnels ou encore par exemple prêtés par un partenaire du projet nécessite des vérifications préalables et le cas échéant quelques actions de réglage ou d'entretien (freinage, hauteur de selle, pression des pneumatiques...). Ce travail est indispensable pour la sécurité des élèves mais relève également des compétences à leur faire acquérir.

Le **port d'un casque** conforme aux normes en vigueur est obligatoire pour toute pratique collective du vélo en dehors de l'établissement. L'usage du casque correctement porté et attaché fait également partie des comportements à faire acquérir aux élèves, il est donc recommandé à ce titre pour toute pratique du vélo, même lorsqu'elle s'effectue dans l'espace de l'établissement. Les adultes de l'encadrement montrent aux élèves l'importance de cet équipement en s'astreignant eux-mêmes au port du casque.

Être bien vu par les autres usagers de la route conditionne la sécurité du cycliste. Le port de vêtements clairs et autant que possible de chasubles jaunes rétro-réfléchissantes est donc à prévoir, pour l'encadrement et pour les élèves.¹

¹ Remarque : l'arrêté du 29 septembre 2008 rend le port du gilet de haute visibilité obligatoire pour les cyclistes hors agglomération, quand ils circulent de nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

L'encadrement

L'activité « vélo », qu'elle se déroule dans l'établissement ou à l'extérieur est définie et menée par l'enseignant et sous sa responsabilité. Lorsqu'elle se déroule en dehors de l'établissement, l'encadrement est complété par des personnes qualifiées ou bénévoles, à des conditions définies selon la décision du chef d'établissement. Pour circuler sur la voie publique, il est préconisé de circuler par petits groupes, en gardant les distances entre chaque groupe, chacun d'entre eux étant pris en charge par un des adultes de l'encadrement. Un temps d'information et de préparation préalable à destination de l'ensemble des adultes-encadrants est indispensable pour toute sortie en dehors de l'établissement (participation aux activités préparatoires auprès des élèves, repérage des lieux, connaissance des lieux de regroupements, etc.).

Références réglementaires et programmes d'enseignement

[Circulaire n°96-248 du 25 octobre 1996 relatif à la surveillance des élèves](#)

Texte relatif à l'emploi de la bicyclette comme moyen de déplacement en groupe

Emploi par les élèves des écoles élémentaires et des établissements d'enseignement du second degré de leurs bicyclettes comme moyen de déplacement en groupe

[Note de service n°84-027 du 13-1-1984 \(http://eduscol.education.fr/D0161/treg02.htm\)](http://eduscol.education.fr/D0161/treg02.htm)

Programmes d'enseignement, éducation à la sécurité routière

Textes de références relatifs aux ASSR

[Arrêté du 25 mars 2007](#) relatif à l'organisation et à la délivrance des attestations scolaires de sécurité routière de premier et de second niveaux, de l'attestation de sécurité routière et de l'attestation d'éducation à la route.

Préparation, mise en œuvre et validation sociale des attestations scolaires de sécurité routière

[Note de service n°2002-230 du 25-10-2002](#) (Encart BOEN n°40 du 31-10-2002)

Quelques propositions d'actions pour la journée du vélo au collège

Classes de 6^e et de 5e

Ateliers scientifiques sur les bénéfices de la pratique du vélo pour la santé ou pour l'environnement

Etude du vélo en technologie (fonctionnement) et de ses apports pour la santé (SVT, infirmière)

Parcours d'habileté et défis de circulation dans un espace aménagé (cyclistes, piétons)

Préparation d'un itinéraire de sortie à vélo (atelier à partir de cartes et d'images numériques)

Réalisation d'une sortie à vélo avec un objectif de découverte (visite, reportage photo...)

(...)

Plus d'informations sur l'éducation à la sécurité routière (portail national Éduscol)

Exemples, ressources et agenda d'événements près de votre établissement

<http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/jvelo>

Journée du vélo à l'école

Dans la semaine
du 27 au 31 mai 2013



*Santé
Mobilité durable
Sécurité routière*

J'y participe !